

Reprendre des études à « Science Po »

L'I.E.P. de Grenoble possède une voie particulière d'accès à son diplôme

LE DAUPHINÉ LIBÉRE

pour les salariés 333/251

Grenoble. — Parmi les filières universitaires qui permettent aux salariés l'accès à des études supérieures, la 3^e voie de l'I.E.P. de Grenoble est l'une des plus prometteuses d'avenir.

Voilà en effet six ans que l'Institut d'études politiques a ouvert aux salariés ayant au moins cinq années d'activité professionnelle — sans condition de diplôme — les portes de ses quatre sections : politique, économique et financière, service public et politiques sociales.

■ Ils sont, chaque année depuis, une trentaine d'employés aux parcours professionnels divers, en quête de reconversion, de qualification ou de remise à niveau, à décaper leurs neurones et à se remettre en cause professionnellement sur les bancs des amphis de l'I.E.P. La plupart du temps avec succès.

C'est que la sélection préalable repose sur des exigences de motivations réelles.

« Nous n'avons pas le droit de nous tromper », déclare André Uzan, directeur des études. « Pour un étudiant de 3^e voie, un échec serait catastrophique vis-à-vis de lui-même, de son investissement personnel mais aussi vis-à-vis de son entourage professionnel, de son employeur... »

Il s'agit donc de mener « au bout », c'est-à-dire jusqu'au prestigieux diplôme de « Sciences Po », ces étudiants d'un autre âge en les soumettant bien sûr aux mêmes exigences qu'aux autres.

« L'expérience montre que les meilleures conditions de succès

sont réunies lorsque le programme d'étude représente une aide directe à la réalisation des objectifs du candidat, lorsque l'obtention du diplôme constitue pour lui une chance de promotion professionnelle et lorsque la charge d'études est proportionnée au temps disponible », assure André Uzan.

En outre, capacités de synthèse (qui font l'objet d'un test écrit de 4 heures lors de la sélection) et de bonnes bases en langue sont les aptitudes nécessaires à l'admission.

L'étudiant 3^e voie doit disposer d'un minimum de temps nécessaire pour réussir ses études (il entre directement en seconde année) qu'il peut néanmoins étaler sur 2, 3 ou 4 ans.

Il participe aux mêmes cours et conférences de méthode que ses cadets qui voient le plus souvent en cette promiscuité inter-génération un enrichissement et une ouverture supplémentaires à leurs études. Ce qui n'est pas le moindre des objectifs recherchés par les enseignants.

« L'I.E.P. n'est pas seulement un lieu de culture générale. C'est aussi un lieu de formation professionnelle qui doit permettre à ses étudiants de se situer et de situer leur action dans l'environnement qui les entoure », dit André Uzan.

Plus qu'une vocation, cette volonté est aussi la force de l'I.E.P. de Grenoble.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 5 avril.

Pour toute information : I.E.P. de Grenoble, tél. 76.82.60.02 (Mme Gautier).